

Hauts-de-France, Aisne
Pontavert
1 place du Général-de-Gaulle

Mairie et ancienne école primaire de Pontavert

Références du dossier

Numéro de dossier : IA02001971
Date de l'enquête initiale : 2003
Date(s) de rédaction : 2003
Cadre de l'étude : patrimoine de la Reconstruction Chemin des Dames
Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : mairie, école primaire
Parties constituantes non étudiées : cour, logement

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en village
Références cadastrales : 1984, D, 297

Historique

L'ancienne mairie-école, dont la construction avait été exécutée, d'après le cahier de délibérations municipales, entre 1904 et 1908, avait été inaugurée en 1909. Suite aux destructions de la Première Guerre mondiale, l'emplacement initial ne fut pas conservé puisqu'il n'était pas suffisamment étendu pour en permettre une reconstruction convenable. La commune fit alors l'acquisition auprès d'un particulier d'un terrain, choisi pour sa bonne exposition. Les travaux, confiés à l'entreprise Laborderie et Prado, furent dirigés par la coopérative de reconstruction du groupement de Roucy (sous la conduite de frères Besniée et de Plisson). Le bâtiment fut inauguré le 3 octobre 1926. La commune se porta acquéreur cette même année d'un autre terrain, situé en face de la mairie, destiné au bureau des postes, afin de recréer le centre-village d'avant-guerre. Mais les coûts trop élevés ainsi que l'absence de dommages de guerre, employés pour la reconstruction de la mairie-école, ne permirent pas cette réhabilitation.

Période(s) principale(s) : 2e quart 20e siècle
Dates : 1926 (daté par travaux historiques)
Auteur(s) de l'oeuvre : Besniée frères et Plisson (architecte, attribution par source)

Description

La mairie est située sur la place du village. Sa façade, entièrement construite en pierre de taille, est percée de trois baies cintrées formant portique. L'étage est pourvu d'un balcon en saillie également ajouré de trois fenêtres hautes à section rectangulaire. L'élévation principale est coiffée d'un fronton désignant l'édifice : "Mairie". Le toit en pavillon couvert en ardoise est supporté sur tout le pourtour du bâtiment par des corbeaux en pierre. L'édifice comprend au premier étage une salle de secrétariat et de conseil municipal ainsi que deux autres pièces (archives et isoloir). L'école occupe le retour d'angle de la mairie. Le bâtiment long se déploie sur cinq travées à l'intérieur d'une cour protégée par une grille. L'élévation de ses murs est construite en blocage de moellons. Le logement de l'instituteur, également situé à l'arrière de la mairie, est entièrement recouvert d'un enduit gris. Il se compose de trois édifices, dont seul le troisième est dépourvu d'étage. Les linteaux des ouvertures sont en ciment. Le toit est supporté par une corniche en brique. Le premier bâtiment a reçu un toit en ardoise, les deux autres sont couverts en tuile. Un portail en béton à décor géométrique occupe la partie droite de la propriété. D'après une photographie ancienne, il possédait son pendant de l'autre côté de la mairie.

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : calcaire ; pierre de taille

Matériau(x) de couverture : ardoise

Plan : plan rectangulaire régulier

Étage(s) ou vaisseau(x) : en rez-de-chaussée, 1 étage carré

Type(s) de couverture : toit en pavillon

Typologies et état de conservation

Typologies : campanile

Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété de la commune

Références documentaires

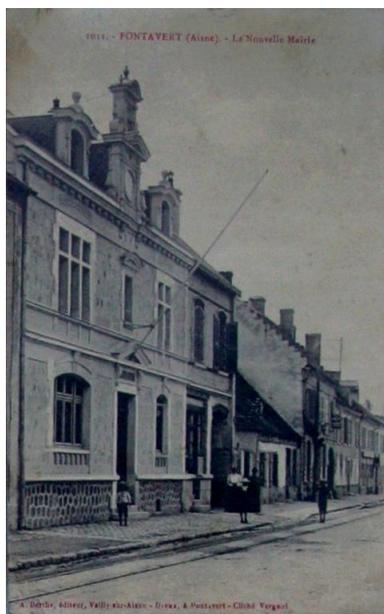
Documents d'archive

- AC Pontavert. **Cahier de délibérations du Conseil Municipal.**

Documents figurés

- **Pontavert (Aisne) - La nouvelle mairie**, carte postale, [s.n.], 1er quart 20e siècle (AP).
- **Pontavert (Aisne) - La mairie**, carte postale, [s.n.], 1926 (AP).

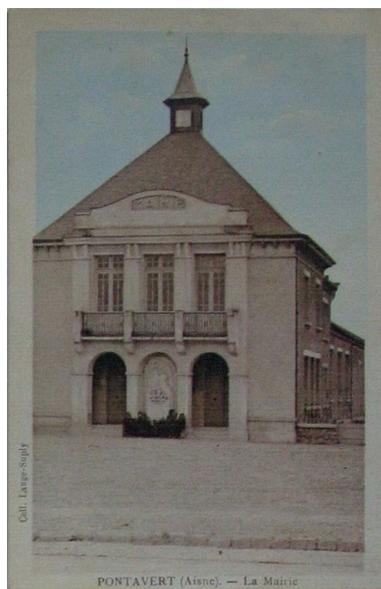
Illustrations



Vue ancienne de la mairie (coll. part).

Phot. Inès Guérin

IVR22_20030202977NUCAB



Vue de la mairie après sa reconstruction (coll. part).

Phot. Inès Guérin

IVR22_20030202976NUCAB



Vue générale.

Phot. Irwin Leullier

IVR22_20050200777NUCA



Vue latérale des salles de classe.
Phot. Irwin Leullier
IVR22_20050200929NUCA



Vue latérale du
logement de l'instituteur.
Phot. Irwin Leullier
IVR22_20050200930NUCA

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :

Les équipements publics de la reconstruction après la première guerre mondiale (IA99000029)

Les mairies et écoles primaires reconstruites sur le Chemin des Dames, après la première guerre mondiale (IA02001624)

Oeuvre(s) contenue(s) :

Oeuvre(s) en rapport :

Le village de Pontavert (IA02001966) Hauts-de-France, Aisne, Pontavert

Auteur(s) du dossier : Inès Guérin

Copyright(s) : (c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département de l'Aisne ; (c) AGIR-Pic

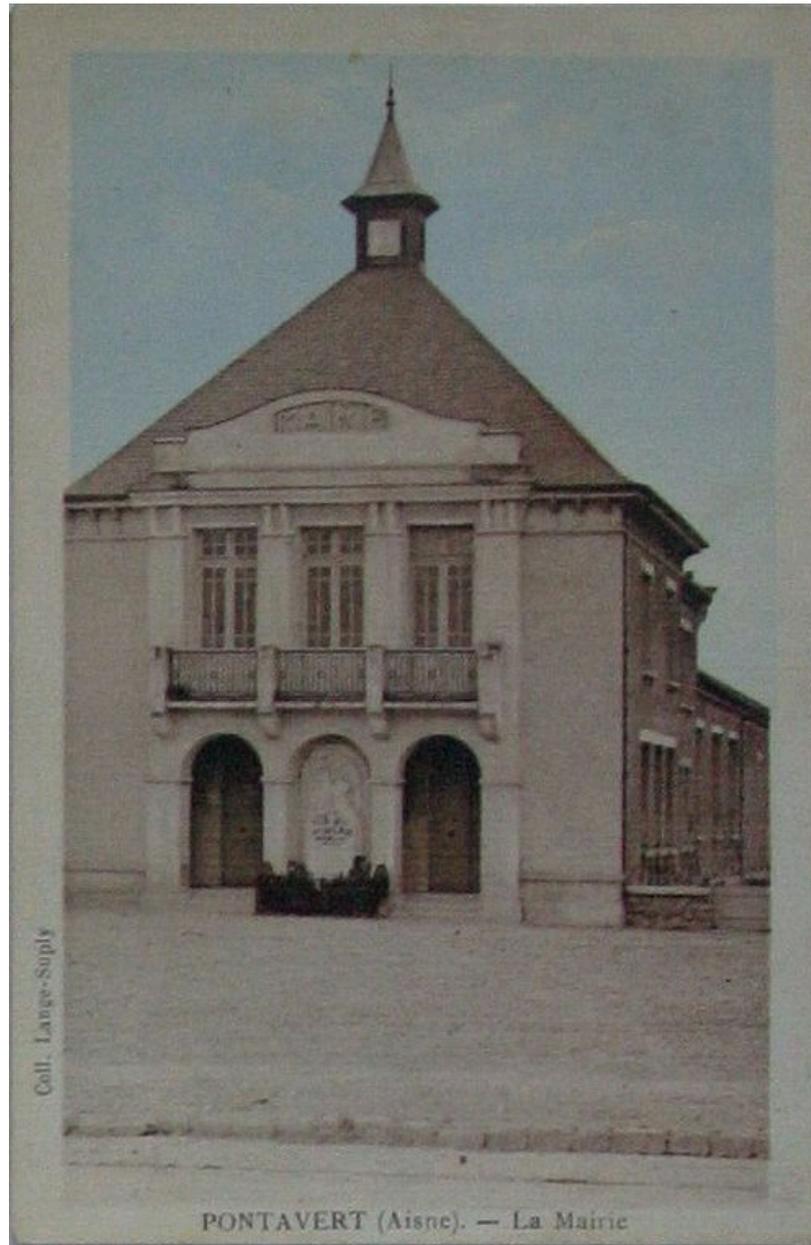


Vue ancienne de la mairie (coll. part).

IVR22_20030202977NUCAB

Auteur de l'illustration : Inès Guérin

(c) Ministère de la culture - Inventaire général ; (c) Département de l'Aisne ; (c) AGIR-Pic
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la mairie après sa reconstruction (coll. part).

IVR22_20030202976NUCAB

Auteur de l'illustration : Inès Guérin

(c) Ministère de la culture - Inventaire général ; (c) Département de l'Aisne ; (c) AGIR-Pic
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale.

IVR22_20050200777NUCA

Auteur de l'illustration : Irwin Leullier

(c) Ministère de la culture - Inventaire général ; (c) Département de l'Aisne ; (c) AGIR-Pic
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue latérale des salles de classe.

IVR22_20050200929NUCA

Auteur de l'illustration : Irwin Leullier

(c) Ministère de la culture - Inventaire général ; (c) Département de l'Aisne ; (c) AGIR-Pic
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue latérale du logement de l'instituteur.

IVR22_20050200930NUCA

Auteur de l'illustration : Irwin Leullier

(c) Ministère de la culture - Inventaire général ; (c) Département de l'Aisne ; (c) AGIR-Pic
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation